



Planbureau voor de Leefomgeving



Convention sur la  
diversité biologique

Atelier régional sur la préparation  
des cinquièmes rapports nationaux,  
du Perspectives mondiales de la diversité  
biologique (GBO-4), et les scénarios pour  
la politique régionale  
Yaoundé, Cameroon  
15 – 19 Avril 2013



**Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité**

# Positionnez-vous

## Question 1:

Quel est le niveau de votre participation directe dans la préparation du rapport national de votre pays?

# Positionnez-vous

## Question 2:

A quelle étape se trouve votre pays dans le développement/ révision de votre SPANB?

# Positionnez-vous

## Question 3:

Quel est le niveau de votre familiarité avec l'utilisation de scénarios ou modèles de biodiversité comme outils de support au développement des politiques?



Planbureau voor de Leefomgeving



Convention sur la  
diversité biologique

# Aperçu de l'atelier

Atelier régional sur la préparation  
des cinquièmes rapports nationaux,  
du Perspectives mondiales de la diversité  
biologique (GBO-4), et les scénarios pour  
la politique régionale  
Yaoundé, Cameroon  
15 – 19 Avril 2013



**Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité**

# Objectifs

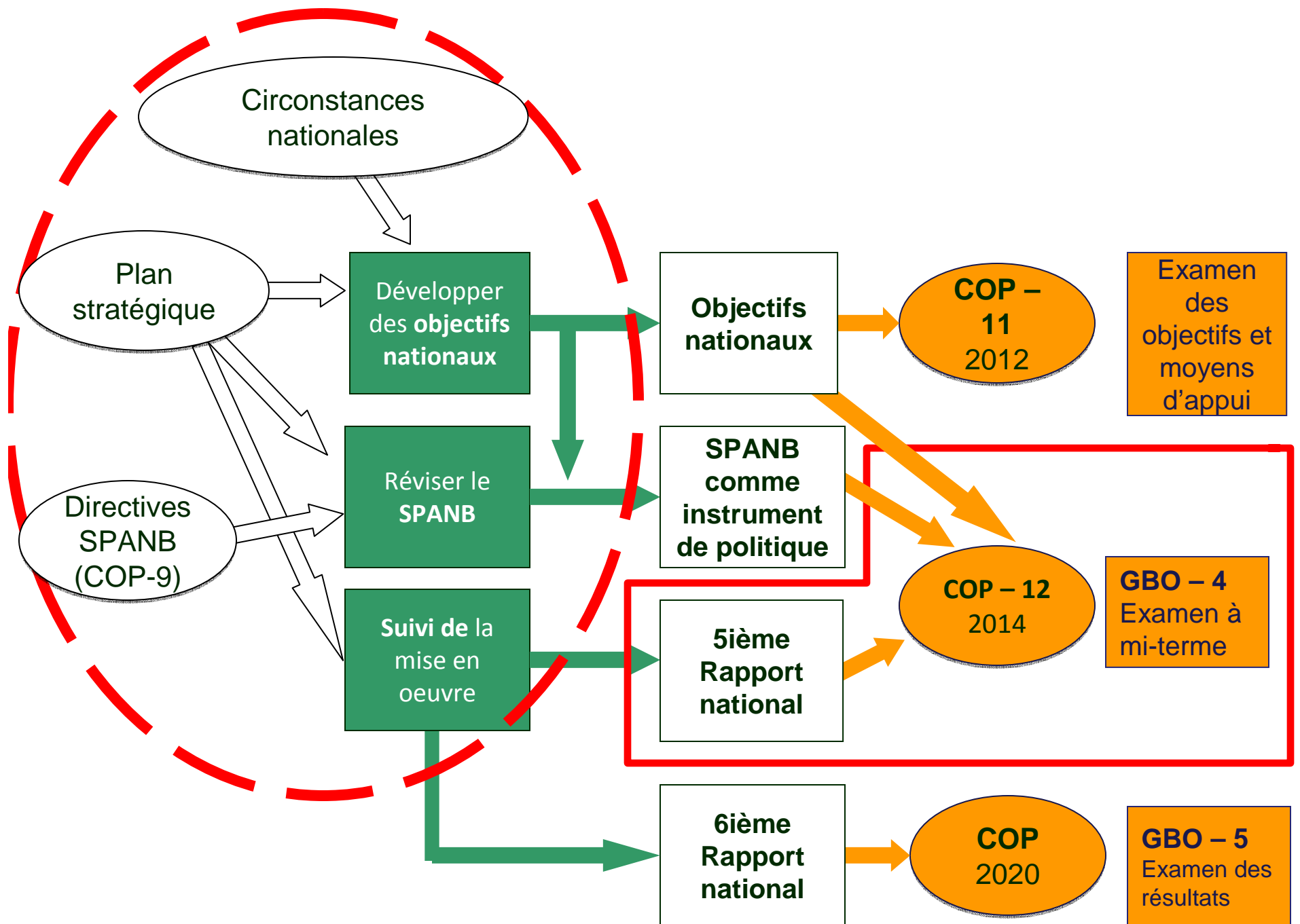
- **Rapports nationaux:** Partager les expériences reliés aux rapports nationaux et commencer à planifier le 5e rapport national sur la base des directives existantes
- **Perspectives mondiales de la diversité biologiques (GBO-4):** Partager des études de cas qui pourraient être utilisées dans GBO-4 et/ou « Perspectives africaines de la diversité biologique » et discuter les liens entre les 5RN et GBO-4
- **Scénarios de biodiversité:** Partager les expériences sur le potentiel de scénarios et modèles de biodiversité pour l'analyse et développement des politiques et leurs conséquences pour la biodiversité



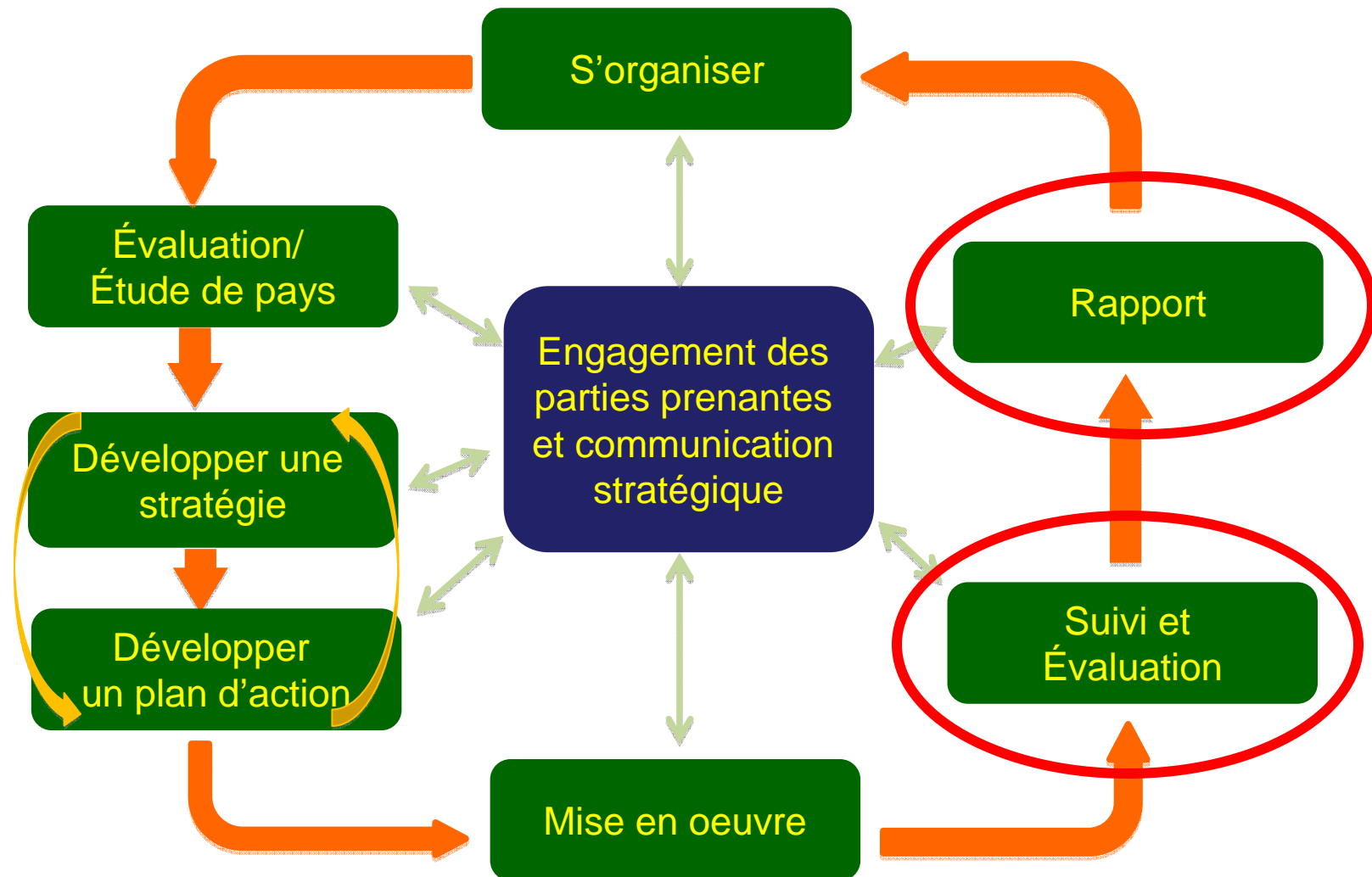
Convention sur la  
diversité biologique



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité



# Processus d'élaboration des SPANB





# Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

## **But stratégique A : Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique**

- Objectif 1: D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.
- Objectif 2: D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporés dans les comptes nationaux...
- Objectif 3: D'ici à 2020 au plus tard, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées...
- Objectif 4: D'ici à 2020 au plus tard, les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes, à tous les niveaux, ont pris des mesures, ou mis en œuvre des plans, pour assurer la production et la consommation durables et maintenir l'utilisation des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres.

## **But stratégique B : Réduire les pressions directes exercées sur la diversité...**

- Objectif 5: D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts, est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro, et la dégradation et la fragmentation des habitats sont sensiblement réduites.
- Objectif 6: D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée...
- Objectif 7: D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la biodiversité.
- Objectif 8: D'ici à 2020, la pollution causée notamment par l'excès d'éléments nutritifs aura été ramenée à des niveaux qui ne sont pas défavorables à la fonction écosystémique et à la diversité biologique.
- Objectif 9: D'ici à 2020, les espèces exotiques envahissantes et les voies d'introduction sont identifiées et classées en ordre de priorité, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.
- Objectif 10: D'ici à 2015, les nombreuses pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins et côtiers affectés par les changements climatiques ou l'acidification des océans sont réduites au minimum, afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnement.

## **But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique**

- Objectif 11: D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées...
- Objectif 12: D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu.
- Objectif 13: D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres, y compris celle d'autres espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle, est préservée...

## **But stratégique D: Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes**

- Objectif 14: D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés...
- Objectif 15: D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique au stocks de carbone sont améliorées, grâce aux mesures de conservation et restauration, y compris la restauration d'au moins 15% des écosystèmes dégradés...
- Objectif 16: D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya... est en vigueur et opérationnel...

## **But stratégique E : Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités**

- Objectif 17: D'ici à 2015, toutes les Parties ont élaboré et adopté en tant qu'instrument de politique générale, et commencé à mettre en œuvre une SPANB efficaces, participatifs et actualisés pour la diversité biologique.
- Objectif 18: D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales... sont respectées,
- Objectif 19: D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, largement partagées et transférées, et appliquées.
- Objectif 20: D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources... aura augmenté considérablement...

# Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

But stratégique A : Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique

Objectif 1: D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.

Objectif 2: D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été prises en compte dans les politiques nationales de développement durable, et incorporés dans les comptes nationaux...

## But A: Causes sous-jacentes

Objectif 3: D'ici à 2020 au plus tard, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées...

Objectif 4: D'ici à 2020 au plus tard, les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes, à tous les niveaux, ont pris des mesures, ou mis en œuvre des plans, pour assurer la production et la consommation durables et maintenir l'utilisation des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres.

But stratégique B: Réduire les pressions directes exercées sur la diversité...

Objectif 5: D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts, est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro, et la dégradation et la fragmentation des habitats sont sensiblement réduites.

Objectif 6: D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, évitant...

## But B: Menaces

Objectif 7: D'ici à 2020, les activités liées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la biodiversité.

Objectif 8: D'ici à 2020, la pollution causée notamment par l'excès d'éléments nutritifs aura été ramenée à des niveaux qui ne sont pas défavorables à la fonction écosystémique et à la diversité biologique.

Objectif 9: D'ici à 2020, les espèces exotiques envahissantes et les voies d'introduction sont identifiées et classées en ordre de priorité, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.

Objectif 10: D'ici à 2015, les nombreuses pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins et côtiers affectés par les changements climatiques ou l'acidification des océans sont réduites au minimum, afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnement.

But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

Objectif 11: D'ici à 2020, au moins 17% des terres terrestres et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées...

## But C: État et tendances

Objectif 12: D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu.

Objectif 13: D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres, y compris celle d'autres espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle, est préservée...

But stratégique D: Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes

Objectif 14: D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être humain, sont protégés et restaurés...

## But D: Avantages/Impacts sur le bien-être humain

Objectif 15: D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique au bien-être humain sont améliorées, y compris la restauration d'au moins 15% des écosystèmes dégradés...

Objectif 16: D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya... est en vigueur et opérationnel...

But stratégique E : Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

Objectif 17: D'ici à 2015, toutes les Parties ont élaboré et adopté en tant qu'instrument de politique générale, et commencé à mettre en œuvre une SPANB efficaces, participatifs et actualisés pour la diversité biologique.

Objectif 18: D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés locales, indigènes et locales, sont respectées.

## But E: Mécanismes de soutien

Objectif 19: D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, largement partagées et transférées, et appliquées.

Objectif 20: D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources... aura augmenté considérablement...

# Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

But stratégique A : Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique

Objectif 1: D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.

Objectif 2: D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporés dans les comptes nationaux...

**Objectif 3: D'ici à 2020, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées...**

Objectif 4: D'ici à 2020 au plus tard, les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes, à tous les niveaux, ont pris des mesures ou des politiques pour promouvoir la consommation durable et maintenir l'utilisation des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres.

But stratégique B : Réduire les pressions directes exercées sur la diversité...

Objectif 5: D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts, est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro, et la dégradation et la fragmentation des habitats sont sensiblement réduites.

Objectif 6: D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée...

Objectif 7: D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la diversité biologique.

**Objectif 8: D'ici à 2020, la pollution causée notamment par l'excès d'éléments nutritifs aura été ramenée à des niveaux qui ne sont pas défavorables à la fonction écosystémique et à la biodiversité.**

Objectif 9: D'ici à 2020, les espèces exotiques envahissantes et les voies d'entrée de nouvelles espèces exotiques sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration afin d'éviter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

Objectif 10: D'ici à 2015, les nombreuses pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins et côtiers affectés par les changements climatiques ou l'acidification des océans sont réduites au minimum, afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnement.

But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

Objectif 11: D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées...

Objectif 12: D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré

Objectif 13: D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux domestiques et des espèces sauvages, y compris celle d'autres espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle, est préservée...

But stratégique D : Réformer les pratiques retirées pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes

Objectif 14: D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés...

Objectif 15: D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique au stocks de carbone sont améliorées, grâce aux mesures de conservation et restauration, y compris la restauration d'au moins 15% des écosystèmes dégradés...

Objectif 16: D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya... est en vigueur et opérationnel...

But stratégique E : Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

Objectif 17: D'ici à 2015, toutes les Parties ont élaboré et adopté en tant qu'instrument de coopération internationale une SPANB efficaces, participatifs et actualisés pour la diversité biologique.

Objectif 18: D'ici à 2020, les connaissances, les pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales... sont respectées,

Objectif 19: D'ici à 2020, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, largement partagées et transférées, et appliquées.

Objectif 20: D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources... aura augmenté considérablement...

# Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

But stratégique A : Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique

- Objectif 1: D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.
- Objectif 2: D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporés dans les comptes nationaux...
- Objectif 3: D'ici à 2020 au plus tard, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées...
- Objectif 4: D'ici à 2020 au plus tard, les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes, à tous les niveaux, ont pris des mesures, ou mis en œuvre des plans, pour assurer la production et la consommation durables et maintenu l'utilisation des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres.

But stratégique B : Améliorer l'état de la diversité biologique

- Objectif 6: D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des mesures de récupération sont en place pour toutes les espèces épuisées, les pêcheries n'ont pas d'impacts négatifs marqués sur les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables, et l'impact de la pêche sur les stocks, les espèces et les écosystèmes restent dans des limites écologiques sûres.**
- Objectif 5: D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts, est réduit de moitié au moins, ainsi que la dégradation des habitats, et les habitats sont sensiblement réduites.
- Objectif 6: D'ici à 2020, les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des mesures de récupération sont en place pour toutes les espèces épuisées, les pêcheries n'ont pas d'impacts négatifs marqués sur les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables, et l'impact de la pêche sur les stocks, les espèces et les écosystèmes restent dans des limites écologiques sûres.
- Objectif 7: D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées de manière à ne pas nuire à la conservation de la biodiversité.
- Objectif 8: D'ici à 2020, les espèces menacées d'éléments nutritifs ont été ramenés à des niveaux qui ne sont pas défavorables à la fonction écosystémique et à la diversité biologique.
- Objectif 9: D'ici à 2020, les espèces introduites ont été identifiées et classées en ordre de priorité, les espèces envahissantes ont été éliminées ou contrôlées, et des plans sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction d'espèces envahissantes.
- Objectif 10: D'ici à 2015, les nombreuses pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins et côtiers, y compris les pressions liées à la pollution, l'acidification des océans sont réduites au minimum, afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnement.

But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

- Objectif 11: D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées...
- Objectif 12: D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu.
- Objectif 13: D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres, y compris celle d'autres espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle, est préservée...

But stratégique D: Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes

- Objectif 14: D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés.
- Objectif 15: D'ici à 2020, les bénéfices des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique au développement durable sont améliorés, et des mesures de conservation sont mises en œuvre pour protéger au moins 15% des écosystèmes dégradés...
- Objectif 16: D'ici à 2020, les plans nationaux de biodiversité sont en vigueur et opérationnel...
- Objectif 17: D'ici à 2020, les plans nationaux de biodiversité sont en vigueur et opérationnel...
- Objectif 18: D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales sont encouragées et appliquées.
- Objectif 19: D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies disponibles pour évaluer le fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, et des plans sont en place pour les promouvoir.
- Objectif 20: D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources... aura augmenté considérablement...

# Aperçu de l'atelier

Atelier divisé en deux groupes :

I. Rapports Nationaux

II. Scénarios

Travail en plénière la première et dernière journée

Présentations de pays

Travail en groupes



Convention sur la  
diversité biologique



# Aperçu de l'atelier

## Les résultats attendus:

- Brouillon pour chaque chapitre du rapport
- Calendrier pour la préparation du rapport
- Outils et approche qui peut être appliquée à l'échelle nationale lors de la préparation du cinquième rapport national
- Présentation sur l'application potentielle des scénarios à l'échelle nationale (et régionale?)



Convention sur la  
diversité biologique



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

# Aperçu de l'atelier

## Format de l'atelier:

- Interactive, dynamique
- Répondre à vos besoins
- Ouvert, franc, informel
- Rien ne sera dans le rapport que vous ne voulez pas y paraître



Convention sur la  
diversité biologique



## Aperçu de l'atelier

|         |   |
|---------|---|
| 11h     | <b>Expérience acquise et leçons tirés de la préparation du quatrième rapport national</b><br><br><b>Processus de préparation du cinquième rapport national</b>        |
| 12h30   | <i>Déjeuner</i>   |
| 13h45   | <b>Élaboration de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique</b><br><br><b>Utilisation de scénarios pour l'analyse des politiques</b> |
| 15h30 – | <i>Pause café/thé</i>   |
| 16h     | <b>Utilisation de scénarios pour l'analyse des politiques (suite)</b>   |



# Aperçu de l'atelier

## Vos attentes de l'atelier:

- S'il vous plaît notez vos attentes personnelles vis-à-vis cet atelier sur des autocollants et mettez les sur la feuille de tableau de conférence



Convention sur la  
diversité biologique



## Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint-Jacques, bureau 800  
Montréal Québec, Canada H2Y 1N9  
Tél. 1 (514) 288 2220  
secretariat@cbd.int  
[www.cbd.int](http://www.cbd.int)



Convention sur la  
diversité biologique

